

Surpêche, à la recherche d'un accord mondial

— Les Nations unies ont donné jusqu'à la fin de l'année aux négociateurs de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour trouver un accord sur les subventions à la pêche.

Les subventions à la pêche sont au cœur d'une nouvelle session de négociations à l'OMC, qui doit s'achever le 29 octobre. C'est une course contre la montre avec l'objectif fixé par les Nations Unies d'aboutir à un texte signé par tous les pays membres d'ici à la fin de l'année. Le but est d'enrayer la surpêche au niveau mondial. Les scientifiques s'accordent sur le fait que de nombreuses aides publiques conduisent à augmenter les capacités de pêche. Quand un État finance la modernisation des bateaux ou exempte les pêcheurs de taxe sur le carburant, les flottes sont en mesure de pêcher davantage, conduisant à des pressions supplémentaires sur la ressource halieutique.

En 2001, l'OMC s'est donc lancée dans des négociations au niveau mondial, avec l'objectif de « clarifier et améliorer les règles existantes sur les subventions à la pêche ». La difficulté est qu'un tel accord doit être adopté à l'unanimité par les 160 pays membres. Or, ceux-ci n'ont jamais réussi à se mettre d'accord sur des règles communes. En 2017, les Nations unies (ONU) ont enjoint à l'organisation de trouver un accord d'ici à fin 2020 pour respecter ses objectifs de développement durable. La question se fait pressante : la proportion de stocks de poissons, qui se situent dans des



Bateau de pêche hollandais en mer du Nord où la ressource halieutique s'épuise. Ton Koene/VWPics/AP Images

limites biologiquement viables, est passée de 90 % en 1974 à 65,8 % en 2017, selon l'ONU.

La date a été repoussée à fin 2021, suite à la crise du Covid. Pourtant, les négociations patinent toujours sur l'opposition entre pays développés et en développement. Les premiers aimeraient interdire toute subvention, sauf si des mesures sont prises pour maintenir la durabilité des stocks (comme des quotas de pêche). « C'est le cas de l'Union européenne, qui considère que la pêche dans ses eaux est durable, alors qu'il y a des pratiques contestables, commente Frédéric

Le Manach, directeur scientifique de l'ONG Bloom. *Quand l'Europe défend cette mesure, c'est une façon de maintenir le statu quo.* »

Autre point d'opposition, le « traitement spécial et différencié » : les négociations portent sur des exonérations temporaires pour certains pays en voie de développement. D'autres pays aux revenus les plus bas voudraient être totalement exonérés. La question est délicate car parmi les pays en développement aux yeux de l'OMC figurent des pays comme la Chine, l'Indonésie, le Vietnam et l'Inde, qui totalisent à eux seuls plus d'un tiers de la production mondiale

en 2018, selon un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

« Un accord ambitieux serait un accord qui éliminerait totalement les subventions », aux yeux de Frédéric Le Manach. Selon un simulateur de l'ONG Pew Charitable Trusts, créé par des chercheurs de l'Université de Californie de Santa Barbara et mis à la disposition des négociateurs, « un accord de l'OMC éliminant toutes les subventions destructrices engendrerait une hausse de 12,5 % de la biomasse mondiale de poissons d'ici à 2050 ».

Camille Richir

L'impôt sur la fortune version américaine

— Au Congrès, les démocrates envisagent de taxer les plus aisés sur leurs plus-values non encore réalisées.

C'est un mantra de Joe Biden, à la recherche d'argent pour financer ses réformes : « Les plus riches doivent payer leur juste part. » Pour y parvenir, les élus démocrates au Congrès proposent d'instaurer une forme particulière d'impôt sur la fortune. Leur mécanisme ne taxe pas le « stock » de patrimoine mais son augmentation. Y compris lorsque les plus-values restent latentes, c'est-à-dire virtuelles.

Le mécanisme envisagé n'a pas

grand-chose à voir avec feu l'ISF à la française. Il ne ciblerait qu'une infime fraction de très très fortunés, ceux disposant d'un patrimoine dépassant le milliard de dollars (environ 860 millions d'euros) ou affichant des revenus annuels de plus de 100 millions. Soit à peine 700 contribuables.

Actuellement, ces riches Américains sont imposés sur leurs revenus encaissés et non sur leur fortune même si celle-ci s'est envolée de 70 % depuis le début de la pandémie. Une étude dévoilée en septembre par la Maison-Blanche avait même montré que les 400 plus riches ménages payaient en moyenne 8,2 % de leur revenu en impôt. Moins que l'Américain

moyen. Si elle était votée, cette réforme conduirait à taxer les plus-values latentes. Une petite révolution puisque les propriétaires de Tesla ou Amazon, par exemple, verraient leur impôt indexé sur l'évolution de leur fortune. Si la valeur des actions bondit une année de 100 milliards de dollars, cette manne sera soumise à l'impôt. Même s'ils n'ont vendu aucune action et donc encaissé aucun bénéfice. Ce mécanisme permettrait de trouver environ 200 milliards de dollars (170 milliards d'euros) de recettes sur les dix prochaines années, estiment les démocrates américains.

« À ma connaissance, il n'y a pas de grand pays où ce mode de

taxation a été mis en vigueur car il a trop de failles », note Frédéric Douet, professeur de droit fiscal à l'Université de Normandie. L'un des problèmes est évidemment que si l'action Tesla ou Amazon a beaucoup grimpé, elle peut aussi chuter. « Faut-il alors déduire ces pertes de l'impôt l'année suivante ? Ce n'est pas réaliste », assure-t-il.

Si les débats sont loin d'être clos aux États-Unis, ce pays n'est pas le premier à explorer cette piste. Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, en 2011, la France y avait songé comme à un moyen de remplacer l'ISF. L'idée n'a jamais vu le jour, le gouvernement préférant finalement alléger l'ISF existant.

Mathieu Castagnet

essentiel

152

millions d'euros. C'est la somme que Stellantis va investir sur son site de La Janais, près de Rennes, pour y produire le véhicule succédant à la C5 Aircross, ont annoncé les syndicats mardi 26 octobre. « C'est une bonne nouvelle pour l'emploi, les efforts demandés aux salariés notamment en termes de flexibilité ont été très importants ces dernières années », s'est réjoui Laurent Valy, secrétaire CFDT du CSE. Le site breton du constructeur automobile français compte 2 500 salariés.

Technologie
 Facebook engrange les bénéficiaires

L'entreprise californienne a dégagé 9,2 milliards de dollars (7,9 milliards d'euros) de bénéfices nets au troisième trimestre 2021, soit 17 % de plus qu'il y a un an. Les réseaux sociaux Facebook et Instagram et les messageries (WhatsApp et Messenger) sont désormais fréquentés par 2,8 milliards de personnes tous les jours (+ 11 % sur un an). Ces résultats ont été publiés alors que des documents internes diffusés dans la presse montrent que l'entreprise de Mark Zuckerberg connaissait les dangers de son activité – contenus toxiques sur Instagram pour les adolescents, désinformation, etc. – mais a choisi, en partie, de les ignorer.

Transports — Deux ans de retard pour les rames des RER D et E

La livraison par Alstom de rames de nouvelle génération pour les RER D et E (lignes de train de la région parisienne) aura deux ans de retard, selon un audit de la SNCF qui a suscité la colère de la présidente de l'autorité des transports d'Île-de-France, Valérie Pécresse. Ces rames, commandées en 2017, devaient commencer à arriver courant 2021. Alstom invoque, selon *Les Échos*, une « grande complexité technique », ainsi que l'impact de la crise sanitaire.

sur-la-croix.com
 — Nucléaire, éolien, le débat ne fait que commencer